



Appel SNES-FSU et AEAT

Pour une redéfinition de l'enseignement de technologie au collège Pour une réécriture des programmes

*Le **SNES-FSU** et l'**AEAT** demandent que soit ré-orientée la prescription des programmes de technologie du collège pour faire évoluer la discipline vers :*

- * **un ancrage sur les pratiques sociales de référence** (domestique, artisanale puis industriel), empruntées aux productions de biens et de services.
- * **une progression régulière**, cohérente et stabilisée, allant des pratiques élémentaires abordées au primaire à l'utilisation raisonnée de la machine et de l'outil attendue au lycée, et en accord avec les progressions des autres disciplines d'enseignement du collège,
- * **des domaines de référence, liés à l'objet technique**, réellement adaptés à l'univers de l'enfant et proches de leur environnement.
- * **des productions techniques signifiantes**, indispensables au développement sensorimoteur des enfants et à leur construction d'une culture technologique,
- * **un statut de l'objet matériel fabriqué** ne confondant pas production et manipulation ou, "objet poubelle" collectif immédiatement recyclé et "objet individuel" approprié par son auteur.

*Pour une meilleur cohérence et afin d'atteindre rapidement ces objectifs, le **SNES-FSU** et l'**AEAT** souhaitent à court terme qu'**une unique structure nationale coordonne les recherches, les ressources et le pilotage de la formation continue de l'enseignement de technologie du collège.***